

14ème législature

Question N° : 60871	De M. François Sauvadet (Union des démocrates et indépendants - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Finances et comptes publics
Rubrique > bâtiment et travaux publics	Tête d'analyse > activités	Analyse > investissements. restrictions budgétaires. conséquences.
Question publiée au JO le : 22/07/2014 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Question retirée le : 23/08/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la baisse de l'investissement dans les infrastructures de travaux publics. Les entreprises de la filière des travaux publics se plaignent d'une baisse des appels d'offres depuis les élections municipales qui met en péril leur avenir et celui de leurs 400 000 salariés. La baisse annoncée de 11 milliards d'euros des dotations de l'État aggrave leurs inquiétudes concernant les budgets que les collectivités locales pourront consacrer à l'entretien et à la construction des infrastructures. Les collectivités locales représentent plus de 70 % des investissements publics du pays. Si la réduction de l'investissement est proportionnelle à la baisse des dotations, l'impact pour la filière pourrait être de 60 000 emplois. Et en reportant sur les années futures les travaux, ceux-ci coûteront plus chers car l'infrastructure aura subi des dommages irréversibles. Aussi il demande au ministre s'il envisage de sauver l'investissement dans les infrastructures de travaux publics mis en péril par la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. Aussi il lui demande s'il est envisagé des mesures concrètes visant à débloquer les projets d'infrastructures nationaux.